

# St-Quentin MAG

N°112 / Janvier 2021

P7 : Vie associative et sportive

P8 : Vie économique

P17 : Projet de territoire CAPI

P20 : Gestion des déchets



DOSSIER :  
BUDGET 2021

*Le Conseil Municipal Enfants et le Conseil Jeunes  
vous souhaitent une bonne année !*



# COORDONNÉES DES SERVICES PUBLICS

## SOMMAIRE

### ● HÔTEL DE VILLE

1 rue de l'Hôtel de Ville  
38070 St-Quentin-Fallavier  
Tél. 04 74 94 88 00  
[www.st-quentin-fallavier.fr](http://www.st-quentin-fallavier.fr)  
[secretariat@sqf38.fr](mailto:secretariat@sqf38.fr)

Ouverture des services au public :

- ▶ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- ▶ Samedi de 9h à 12h

### ● PERMANENCES « MAIRIE » AU NYMPHÉA

100 impasse du Héron  
Tél. 04 74 82 44 08

- ▶ Lundi 9h-11h (présence RELAIS EMPLOI) et 14h-17h
- ▶ Mardi et vendredi 9h-12h
- ▶ Mercredi 9h-12h et 14h-18h
- ▶ Jeudi 9h-11h (présence RELAIS EMPLOI)

### ● POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 74 94 88 01

### ● PÔLE SOCIAL INSERTION EMPLOI

Tél. 04 74 94 88 50

### ● C.C.A.S.

Tél. 04 74 94 80 43

### ● MAISON DES HABITANTS

155 Rue des Marronniers  
Tél. 04 74 94 25 53

### ● ESPACE CULTUREL GEORGE SAND

Rue des Marronniers  
Tél. 04 74 95 56 01

### ● SERVICE D'AIDE À LA VIE ASSOCIATIVE

Rue des Marronniers  
Tél. 04 74 94 84 35

### ● MÉDIATHÈQUE

Espace Culturel George Sand  
Rue des Marronniers  
Tél. 04 74 94 45 42

### ● MÉDECINS ET PHARMACIES DE GARDE

Nuit, week-end et jour férié,  
contactez le 15

### ● P4 : ECLAIRAGE

- ▶ Education

### ● P5-6 : MA VILLE ET MOI

- ▶ Violences intra-familiales
- ▶ Distribution des colis de Noël
- ▶ Collecte alimentaire

### ● P7 : VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

### ● P8 : ECONOMIE

### ● P10 À 15 : GRAND ANGLE

- ▶ Budget 2021

### ● P16-17 : CA SE PASSE CHEZ NOUS

- ▶ Dispositif Ma réno
- ▶ Préservation des chemins ruraux
- ▶ Projet de territoire CAPI
- ▶ Groupes projets

### ● P18 : PATRIMOINE

### ● P19 : TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS

- P20 : FOCUS SUR les déchets sauvages et le ramassage des encombrants

Directeur de la publication : Michel BACCONNIER  
Conception, rédaction et prises de vues :  
Service Communication, sauf mention contraire  
N°ISSN version imprimée : 2739-6983  
N°ISSN publication en ligne : 2739-6908  
Impression : Imprimerie ICA - Tirage : 2 800 ex

Distribution effectuée par nos soins dans toutes les boîtes aux lettres de St-Quentin-Fallavier et du Parc d'activité de Chesnes. S'il vous arrivait d'être oublié, merci de le signaler en mairie. Un exemplaire vous sera envoyé par courrier.

# BONNE ANNÉE 2021 !

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la Covid-19 qui a bouleversé nos habitudes de vie au quotidien.

Aujourd'hui personne n'est en mesure de prévoir avec certitude la fin de cette situation.

Dans ces conditions, toutes les manifestations festives rassemblant du public ont été annulées. En ce qui concerne les cérémonies de vœux de ce début d'année, en janvier, nous avons dû prendre avec regret la décision de toutes les annuler.

C'est donc par l'intermédiaire de cet éditorial que je vous présente tous mes vœux pour 2021, pour vous-même, vos familles, vos proches. Que vos souhaits les plus chers se réalisent durant cette nouvelle année ; surtout gardez la santé dans ce contexte sanitaire lié à la Covid.

Lors des vœux 2020, personne n'aurait imaginé vivre une période aussi perturbée et compliquée pour tous.

Des secteurs entiers de notre économie sont durement touchés. Jamais nous n'aurions pu prévoir un scénario aussi sombre.

Cette pandémie nous montre la vulnérabilité du système de production globalisé nous rendant dépendants des pays à bas coût de main d'œuvre.

Dans cette situation inédite, nous avons pu maintenir en fonctionnement l'ensemble des services sur la commune. Nous pouvons remercier le personnel communal pour son engagement envers le service public.

Il est certain que les premiers mois de 2021 seront encore difficiles.

2020 aura été l'année des élections municipales. Celles-ci ont été largement perturbées par le virus puisque trois mois se sont écoulés entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> tour, et le taux de participation n'aura jamais été aussi bas.

L'équipe municipale renouvelée n'a eu de cesse de travailler pour être en capacité de réactiver très vite les dossiers ralentis par ces périodes de confinement, notamment le dossier du Centre-Ville qui sera le projet phare du mandat.



Mais aussi, l'opération de logements sur le tènement immobilier de l'ancienne propriété Bonnardel qui devrait démarrer cette année et voir le transfert de la Médiathèque dans ces futurs bâtiments.

Ainsi, malgré les contraintes liées à la pandémie, les projets avancent. Certes, pas aussi vite que l'on pouvait le souhaiter mais les objectifs à atteindre restent les mêmes.

Nous avons dû différer la mise en place des groupes projets qui seront réunis prochainement.

St-Quentin-Fallavier a un rôle important à jouer par rapport à sa situation géopolitique dans cet ensemble CAPI et plus largement sur le Nord de l'Isère avec le potentiel économique situé sur notre espace communal.

Beaucoup de travail nous attend pour la suite du mandat.

Nous aurons besoin de toutes les idées, de toutes les bonnes volontés pour préparer notre ville aux défis qui s'ouvrent à nous pour les prochaines décennies.

Malgré la période maussade en cette fin d'année 2020, les services techniques en collaboration avec le Conseil Municipal Enfants et le Conseil Jeunes, ont eu à cœur de réaliser de belles décorations de Noël en Centre-Ville, le tout sur un fond musical.

En vous renouvelant tous mes meilleurs vœux.

Le Maire,  
Michel Bacconnier

# GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES

LA VILLE S'ADAPTE POUR METTRE EN PLACE LES PROTOCOLES SANITAIRES

**D**epuis novembre 2020 les règles sanitaires ont été renforcées dans les écoles pour permettre d'accueillir tous les élèves sur l'ensemble des temps scolaires. Ce renforcement s'est traduit par des mesures plus strictes en matière d'accueil et de sortie des enfants, d'organisation des circulations et de restauration scolaire.



Cécile Puvion de Chavannes,  
Adjointe à l'Éducation en  
visite à l'école des Marronniers

Depuis le 9 novembre dans les écoles :

- ▶ Le port du masque «grand public» est obligatoire pour les adultes et les élèves d'élémentaire dès le CP, dans les espaces clos et en extérieur.
- ▶ Non brassage des différents groupes d'élèves constitués par les équipes pédagogiques, sur les temps scolaires et périscolaires.
- ▶ La désinfection des locaux et des matériels a été renforcée.

Le nouveau protocole sanitaire a permis de définir plus précisément le rôle essentiel des parents dans la gestion de la crise par la prise de la température de l'enfant avant l'école, ainsi que la détection de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille.

## LES ACTIONS MENÉES PAR LA COMMUNE

Distribution gratuite de 2 masques lavables taille enfant pour chaque élève



▶ Mise en place de deux services de restauration scolaire aux Marronniers et aux Tilleuls afin de garantir le respect de la distanciation physique.

▶ Maintien des garderies, du ramassage scolaire, du CLAS élémentaire et collège et de l'accueil de loisirs pour les 3-11 ans les mercredis et les vacances scolaires.

▶ Ouverture des équipements sportifs aux scolaires uniquement: tennis couverts de Tharabie, gymnase du Loup et piscine Bellevue.

▶ Suite à l'annonce ministérielle du 15 décembre, qui laissait la liberté aux familles de mettre leurs enfants à l'école, pour se confiner 8 jours

avant les fêtes, les élus st-quentinois ont décidé de ne pas facturer les familles absentes sur les temps périscolaires.



Ecole Les Tilleuls

Elus, enseignants et agents communaux travaillent en étroite collaboration pour permettre aux élèves d'être accueillis dans les meilleures conditions.

## RAPPEL DES RESPONSABILITÉS PARTAGÉES ENTRE LA MAIRIE ET L'ÉDUCATION NATIONALE

Depuis la loi de 1983 de décentralisation des compétences de l'État, les temps scolaires sont à la charge de l'Éducation Nationale **tandis que les temps périscolaires (garderies, CLAS, restauration scolaire...) sont gérés par les Communes.**

Cela implique un travail de concertation entre l'équipe municipale et les directeurs d'écoles notamment pour la mise en place des protocoles sanitaires spécifiques à chaque site.

# MOBILISATION CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES



©AdobeStock

**L**e contexte particulier de confinement, indispensable à l'endigement de la pandémie de Covid-19, a constitué malheureusement un terreau favorable aux violences conjugales et intra-familiales : la promiscuité, les tensions, l'anxiété peuvent y concourir. La Commune de St-Quentin-Fallavier et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) y sont particulièrement vigilants et pleinement mobilisés.

Les campagnes nationales d'Allô enfance en danger et des violences faites aux femmes sont largement relayées sur les supports de communication de la collectivité.

La Mairie co-finance depuis 2015 un poste de coordinatrice sociale à la Gendarmerie de La Verpillière afin de faciliter l'accompagnement des St-Quentinois dans leurs démarches auprès des forces de l'ordre et des partenaires sociaux.

**Elle est joignable le matin du lundi au vendredi au 06 12 71 30 53.**

Des travailleurs sociaux sont à votre écoute du lundi au vendredi à la

Maison des Habitants, au CCAS et au Pôle Social Insertion Emploi (PSIE). Vous pouvez également être reçu par un agent en toute discrétion et confidentialité en prenant rendez-vous au 04 74 94 88 50. Le CCAS peut financer des nuitées d'hôtel pour répondre aux situations d'urgence.

Des permanences juridiques confidentielles et gratuites sont également mises en place 2 fois par mois à l'Hôtel de Ville, au Pôle Social Insertion Emploi (PSIE) avec une juriste du Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles. Prise de rendez-vous au 04 74 94 88 50.



©AdobeStock

La Ville a également organisé 2 jours de formation les 26 et 27 novembre derniers à l'attention des professionnels œuvrant dans des domaines complémentaires (social, santé et sécurité) au sein de la commune sur le thème « Problématique, détection et résolution des situations de violence faites aux femmes et intra-familiales ». Ce temps d'échange avait pour objectif de développer le travail en réseau pour permettre aux victimes ou témoins de trouver à proximité des interlocuteurs qui pourront les écouter et les guider.

### QUI APPELER SI J'AI BESOIN D'AIDE ?

- En cas d'urgence, composez le **17** (Police et Gendarmerie). Le numéro européen d'urgence est le **112**.
- Les enfants et adolescents peuvent appeler gratuitement le **119** à n'importe quel moment **sans laisser de trace sur le relevé téléphonique**.
- Le **3919** est un numéro d'écoute gratuit destiné aux femmes victimes de violences et accessible du lundi au samedi, de 9 h à 19 h.

*Les numéros 119 ou 3919 sont destinés aux victimes mais également à toute personne qui a connaissance d'une situation d'enfant en danger ou de femme victime de violences.*

- Les auteurs de violences peuvent aussi appeler un numéro d'écoute, le **08 019 019 11**, tous les jours de 9 heures à 19 heures.

### ENSEMBLE, ARRÊTONS LES VIOLENCES



©AdobeStock

## DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

471 COLIS GOURMANDS ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS AUX ST-QUENTINOIS.ES DE PLUS DE 70 ANS

**D**ébut décembre, 471 colis de Noël ont été distribués par les élus dans le respect scrupuleux des gestes barrières. Chacun a pu y découvrir un lot de mets salés et sucrés, de quoi terminer l'année sur une note gourmande.

Les colis ont été soigneusement préparés par un E.S.A.T. (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) qui contribue à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

De gauche à droite : Thierry Deglaine, Bernadette Cacaly et Evelyne Gras, Conseillers Municipaux ; Mathieu Gaget, Adjoint en charge des Finances et Andrée Ligonnet, Adjointe déléguée aux Seniors



Ils contiennent une sélection de produits bio et privilégient les circuits courts, la production équitable et l'agriculture raisonnée.

En raison de la situation sanitaire dégradée et de la vulnérabilité particulière de nos aînés face à l'épidémie de coronavirus, le Conseil Municipal d'Enfants n'a pas pu participer à la distribution des colis de Noël.

Le Conseil Municipal a souhaité faire une action auprès des St-Quentinoises de 65 à 69 ans n'ayant pas encore l'âge requis pour bénéficier du colis de Noël. Ils se sont vu offrir 2 places pour un spectacle de la saison culturelle. Ces invitations restent valables pour les spectacles reportés en 2021.

## COLLECTE ALIMENTAIRE DE LA CROIX-ROUGE AU COLLÈGE DES ALLINGES

**L**es jeunes du Conseil de Vie Collégienne des Allinges ont organisé pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, une collecte alimentaire pour la Croix-Rouge.

Pendant 4 jours, 15 collégiens ont fait campagne avec des affiches et des flyers auprès de leurs camarades pour les sensibiliser et récolter un maximum de denrées. Une méthode qui a fonctionné, car les stocks étaient plus importants que l'an passé. La Ville félicite les élèves pour ce geste engagé et solidaire.



Le Conseil Jeunes de Vie Collégienne et les bénévoles de la Croix-Rouge

Une collecte très attendue par l'antenne st-quentinoise de la Croix-Rouge qui voyait ses stocks au plus bas, après avoir été lourdement impactés par la crise sanitaire.

En effet, habituellement, l'appel aux dons alimentaires des bénévoles a lieu fin novembre, mais en raison du 2<sup>ème</sup> confinement, il a été reporté à fin janvier.



Au regard de la situation sanitaire liée à la Covid-19, les cérémonies de vœux n'ont pu avoir lieu en 2021.

**Nous vous souhaitons une année 2021 plus optimiste.**

# ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS PENDANT LA CRISE SANITAIRE

**D**epuis février 2020, le pays est confronté à la pandémie de Covid-19 qui a un fort impact sur le monde associatif.

La Ville s'adapte aux modalités de déconfinement progressif fixées par le Gouvernement.

Depuis le 28 novembre, les adultes et les enfants ont été autorisés à reprendre les activités de plein-air (type équitation, jogging, tennis, etc.) dans l'espace public et les équipements de plein-air (stade de foot, courts de tennis extérieurs) avec une restriction pour les adultes : les sports collectifs et sports de combat restent interdits.

Les élus et les services municipaux se sont attachés à maintenir le lien et l'accompagnement avec les dirigeants associatifs. Le SAVA (Service d'Aide à la Vie Associative) maintient le contact avec les associations par le biais d'un



Alexandre Cacaly, Adjoint à la Vie Associative et Didier Borel, agent municipal étudient le protocole sanitaire du site de Tharabie

suivi régulier des préconisations sanitaires (interdiction de certaines pratiques sportives, limite de la jauge d'accueil pour les salles locatives, tenue ou non des buvettes, etc.) et accompagne les associations dans la gestion de leur quotidien face à cette crise.

En septembre, avec la volonté de permettre aux associations d'envisager un retour à la normale, le forum des Associations et des activités st-quentinoises avait été maintenu tout en proposant une

nouvelle formule se déroulant pour moitié en intérieur et en extérieur afin de garantir le respect des gestes barrières.

Au moment de la sortie de ce magazine, toutes les directives de l'Etat ne sont pas encore connues.

Elus et agents communaux se tiennent prêts à accompagner le tissu associatif à reprendre petit à petit possession des équipements municipaux.



©AdobeStock

# FORMATOP SE DÉVELOPPE : BIENVENUE SECUTOP !

UNE RÉPONSE GLOBALE POUR FACILITER LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Implantée sur St-Quentin-Fallavier depuis août 2020, Formatop regroupe un réseau d'experts QH3SE (Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité, Sûreté et Environnement).



Salle de formation

L'évolution de la réglementation de la sécurité au travail, sa mise en œuvre et ses impacts sur le sys-

tème de management nécessitent un suivi particulier, coordonné et opérant tout au long de l'année. La plateforme digitale Secutop lancée en janvier 2021 accompagne les entreprises dans la mise en place et le suivi de leur Système de Management de la Santé et Sécurité au travail (SM2S). Elle propose une couverture nationale avec plus de 2 000 consultants et plus de 300 sociétés de produits et de services. Elle s'articule autour de 9 services :

- Audit et conseil
- Documents de Sécurité obligatoires (ex : Document Unique)
- Formation sécurité
- Location et vente d'espaces et de matériels de sécurité

- Gestion des équipements de protection individuelle
- Contrôle technique et vérification réglementaire
- Maintenance industrielle
- Protection et assurance
- Référent QH3SE

En s'entourant de membres d'organisations, de syndicats et de groupes de réflexion, Secutop aborde la sécurité au travail comme un levier de performance en menant une réflexion participative et collaborative.

>>> Pour en savoir plus : [www.secutop.fr](http://www.secutop.fr)

## NEWSLETTER ÉCONOMIE/EMPLOI

### UN NOUVEL OUTIL POUR COMMUNIQUER AVEC LES ENTREPRISES ST-QUENTINOISES

La Ville de St-Quentin-Fallavier a le plaisir de vous annoncer le lancement dans les semaines à venir de sa newsletter Economie Emploi. Chaque mois l'actualité de l'activité économique du territoire et des informations sur l'emploi seront abordées.

Dans chaque numéro, la Commune proposera également un focus sur

une entreprise, un sujet en lien avec le développement durable, des profils emplois ainsi qu'une rubrique agenda. A destination du plus grand nombre (chefs d'entreprises, responsables politiques, collectivités territoriales, sociétés et branches professionnelles, partenaires sociaux, porteurs de projets) cette newsletter s'inscrit en complé-

ment des petits déjeuners d'entreprises et du site internet de la Ville. Pour la recevoir, nous invitons les entreprises et les professionnels à s'inscrire en flashant ce QRcode.





## ÉTAT DES LIEUX DES TRAVAUX DE VOIRIES

DE COMPÉTENCES COMMUNALES ET COMMUNAUTAIRES

**E**n 2020, malgré la crise sanitaire, de nombreux aménagements de voiries ont été réalisés par la Commune pour un montant de 325 000 €.

► Le **chemin d'accès au Château de Fallavier** a été prolongé et bétonné.

► La structure de la **rue de la Pépinière** s'est dégradée prématurément laissant apparaître diverses fissures dans l'enrobé causées par le trafic routier important sur cette voirie. La structure a été reprise et une couche d'enrobé a été appliquée pour pérenniser cette voie. Cette rue étant communautaire, les travaux ont été gérés et financés par la CAPI à hauteur de 74 000 €.



Rue de la Pépinière

► Sur le **parking de Tharabie**, des travaux ont été entrepris pour réduire son affaissement.

De nombreuses places de parking sont disponibles. **Il est rappelé que les accès de secours des bâtiments publics doivent toujours rester accessibles.**

► Le **chemin de la Poype** a été goudronné pour faciliter les déplacements.

► Après le remplacement de la conduite d'eau de la **rue des Glycines**, la Commune a fait réaliser la reprise du tapis d'enrobé et des aménagements pour réduire la vitesse.

► **Rue du Souvenir** : des aménagements ont été réalisés pour gérer le cheminement des eaux pluviales. Une reprise de l'enrobé a également été réalisée.

► **Rue des Ormes**, les trottoirs ont été enrobés de chaque côté de la route.

**Le stationnement gênant sur les trottoirs est interdit.**



Chemin de la Poype



Rue des Ormes

### PROCHAINEMENT

► **Rue du Souvenir** : des aménagements de voirie sont prévus pour réduire la vitesse.

► **Pour les chemins ruraux**, des travaux permettront de rendre plus accessibles et moins dangereuses certaines zones pour les agriculteurs, les promeneurs et les cyclistes.



Rue du Souvenir

# BUDGET PRIMITIF 2021

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DÉCEMBRE 2020

**L'**approbation du budget prévisionnel par le Conseil Municipal traduit chaque année la volonté de garantir un service public de qualité, de favoriser le mieux vivre ensemble en agissant pour le quotidien des Saint-Quentinois.es et en innovant pour l'avenir en intégrant le développement durable dans toutes les actions.



Christian Brayer, Conseiller délégué à la Commande Publique et à la Politique d'Achat et Mathieu Gaget Adjoint en charge des Finances

Le budget de la Ville pour l'année 2021 a été adopté à la majorité par le Conseil Municipal lors de sa séance du lundi 21 décembre 2020, par 22 voix contre 4.

**Le budget prévisionnel 2021 s'élève à 19 744 755 €, équilibré en recettes et en dépenses.**

**Il est réparti à hauteur de 13 611 517 € en section de fonctionnement et de 6 133 238 € en section d'investissement.**

Ce budget s'inscrit dans la continuité du budget précédent avec une situation budgétaire saine grâce à une maîtrise toujours constante des dépenses. Cette logique permet de poursuivre le développement des investissements sur le territoire communal sans endetter la Ville.

Il répond par ailleurs de manière ambitieuse aux difficultés créées par la crise sanitaire, grâce à une redistribution de crédits sur les secteurs et des actions venant en soutien direct aux Saint-Quentinois.es, aux associations et aux entreprises en difficulté, faisant enfin la part belle aux animations et à la culture afin de retrouver de la joie de vivre en 2021.



Vestiaires du stade de Tharabie



Salle des Fêtes



Groupe scolaire Les Marronniers - ©Nicolas Bennegent

## PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

### Culture et patrimoine : 8 900 €

- ⇒ Bancs et tables de pique-nique au château (1 900 €)
- ⇒ Achat d'archives historiques sur le village (1 500 €)
- ⇒ Etude sur le donjon en vue d'une restauration (5 000 €)



Château de Fallavier - ©Nicolas Bennegent

### Systemes d'information : 259 122 €

- ⇒ Etudes et pose de vidéoprotection (168 000 €)
- ⇒ Achat de postes informatiques (29 000 €)



Paramétrage des stations de travail des agents

### Maison des Habitants et éducation : 92 508 €



Cartable numérique - ©AdobeStock

- ⇒ Achat de tablettes pour le cartable numérique de tous les élèves de CM2 (47 600 €)
- ⇒ Renouvellement de mobiliers dans les écoles (23 055 €)
- ⇒ Matériels pour les ateliers adultes et enfants (12 000 €)

### Vie associative et sports : 331 900 €

- ⇒ Rénovation de la toiture et isolation du gymnase (226 600 €),
- ⇒ Installation de l'éclairage LED au boulodrome (18 000 €)
- ⇒ Rénovation du citystade des Moines (60 000 €)



Citystade des Moines

### Urbanisme : 1 033 000 €

- ⇒ Diagnostic d'aménagement de La Pontière (50 000 €)
- ⇒ Rénovation du Centre-Ville (975 000 €)

### Aménagement du quartier des Moines : 349 500€

- ⇒ Place du Cygne (184 000 €)
- ⇒ Place du Héron (144 500 €)
- ⇒ Aménagement paysager (21 000 €)



Place du Héron

### Travaux d'entretien des bâtiments communaux : 526 000 €

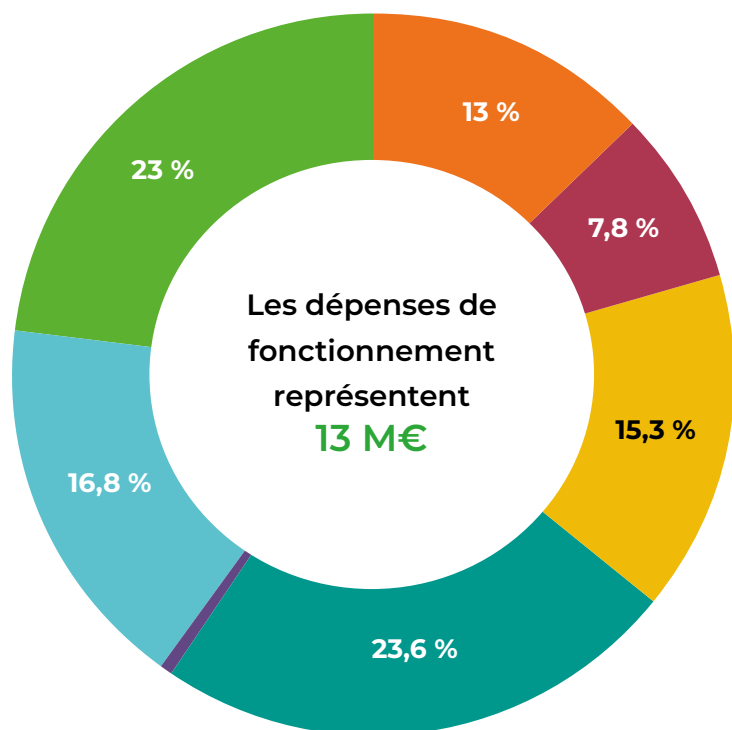
- ⇒ Isolation, peintures, plomberie, électricité, carrelage, etc.

### Mobiliers urbains : 128 500 €

- ⇒ Signalétique voirie et bâtiments (55 000 €)
- ⇒ Motifs d'illumination de fin d'année (40 000 €)
- ⇒ Achat de bancs et tables (17 000 €)

### Acquisitions foncières : 800 000 €

# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 13 611 517 €



- Sports, loisirs, vie associative et culture : 1 057 384 €
- Jeunesse, famille et social : 2 072 333 €
- Aménagement, bâtiments et cadre de vie : 3 210 102 €
- Aide à la vie économique : 79 443 €
- Administration de la collectivité : 2 285 431 €
- Epargne et intérêts des emprunts : 3 133 871 €
- Ecoles : 1 772 953 €

Les charges de personnel sont réparties au sein des secteurs d'activités.

## FOCUS PAR SECTEUR

### ● Culture / patrimoine

466 943 €

📈 budget en hausse

### ● CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

40 000 €

📈 Subvention en hausse

de 33 %

### ● Maison des Habitants

Jeunesse, famille, prévention

1 498 240 €

### ● Pôle Social Insertion Emploi

538 122 €



Travaux d'élagage réalisés par les Services Techniques

### ● Espaces verts

569 276 €

### ● Bâtiments

1 417 925 €

### ● Associations

290 441 €

### ● Police Municipale

151 901 €

### ● Séniors

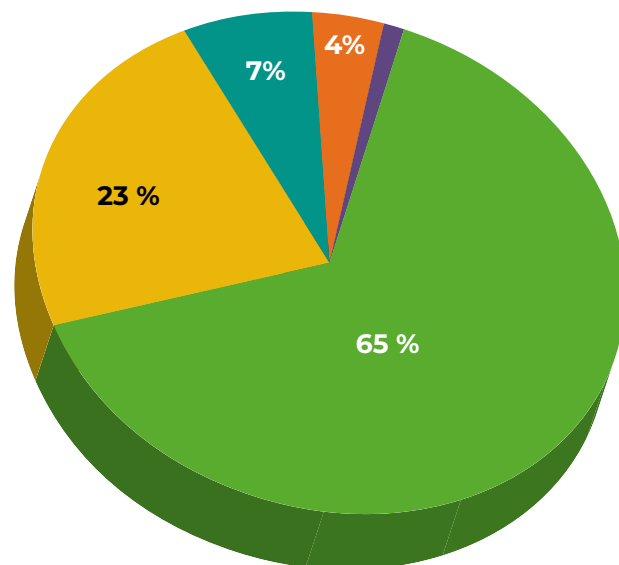
325 983 €



Repas partagé aux Jardins du Merlet

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Impôts et taxes : taxe foncière et taxe d'habitation
- Solde d'exécution reporté : résultats excédentaires de 2020
- Dotations et subventions : dotations de l'Etat, subventions (département, région, Europe), subventions d'organismes privés ou publics, etc.
- Activités municipales : facturation du restaurant scolaire, de l'accueil de loisirs, prestations à destination des séniors, etc.
- Produits de gestion courante : locations du Médian, loyers du Médicentre et des locaux commerciaux, etc.



## NOUVEAUTÉ DU MANDAT : MISE EN PLACE D'UN BUDGET PARTICIPATIF

Suite à l'instauration de groupes projets, la Municipalité a souhaité allouer un budget participatif annuel à ces groupes afin de mener des actions sous l'impulsion et la conduite directe des citoyens inscrits dans chacun de ces groupes.

Un budget participatif à hauteur de 60.000 euros par an a été alloué à ces groupes, soit **300 000 €** sur la durée du mandat.

Les modalités de gestion de ce budget participatif seront précisées à chaque groupe projet.

➔ Pour s'inscrire dans les groupes projets : <https://bit.ly/3rQfHMr>



# FISCALITÉ ET IMPÔTS LOCAUX

## TAUX D'IMPOSITION

En matière fiscale : depuis 2007, pas d'augmentation des taux communaux d'imposition.

L'équipe municipale s'est engagée à ne pas les faire évoluer sur le mandat afin de ne pas créer de charge supplémentaire aux familles saint-quentinoises.

## TARIFS MUNICIPAUX

Au regard de la situation économique liée à la crise sanitaire, les tarifs municipaux ne subiront pas d'augmentation en 2021.



## DETTE

Le capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2021 s'élève à 4 430 289 €, avec un taux moyen de 1,35 % correspondant à un risque très faible selon la charte de bonne conduite des collectivités.

L'annuité de la dette par habitant est de **62 €** (moyenne nationale supérieure à 110 €).

## LE SAVIEZ-VOUS ?

**E**n 2020, la Commune a fait le choix de mettre en vente sur un site dédié des matériels qui n'ont plus d'utilité pour les services municipaux (équipement informatique, mobilier, outillage des espaces verts, etc.).

Ce processus permet à la collectivité d'être sur des règles parfaitement transparentes respectant la déontologie des Marchés Publics.

La Ville a ainsi pu céder un désherbeur thermique inutilisé par les Services Techniques. 8 matériels d'impression multifonctions n'étant plus adaptés aux besoins des services utilisateurs ont également été mis aux enchères.

Cette démarche s'inscrit dans le volet développement durable en donnant une seconde vie à certains matériels.



Dans le cadre des Marchés Publics de la commune, une charte déontologique de la Commande Publique a été élaborée et signée par les élus et les agents ayant la mission de réaliser les achats pour la Ville.

# FOCUS SUR LA COMMANDE PUBLIQUE

QUELS EN SONT LES GRANDS PRINCIPES ?

**B**ien qu'abstraite, l'activité « Commande publique et Achats » est très importante, puisque son objectif est de veiller à la bonne utilisation des deniers publics.



La Commande publique est encadrée par des contraintes juridiques strictes énoncées par le nouveau Code de la Commande publique en vigueur depuis le 01/04/2019 ; elle désigne les contrats de marchés publics et de concessions.

Elle obéit aux 3 principes fondamentaux que sont :

- La liberté d'accès à la commande publique,
- L'égalité de traitement des candidats,
- La transparence des procédures.

## LES MARCHÉS PUBLICS

- La durée maximale d'un marché avec un fournisseur est de 4 ans.
- Les marchés se classent en trois catégories : fournitures, services et travaux. La procédure dépend du montant de l'achat.
- Une obligation de traçabilité, qui s'applique aussi aux achats de faibles montants, permet de montrer le respect des règles de la Commande publique.

En procédure interne, un achat est fondé sur une expression formalisée du besoin (cahier des charges, définition technique, etc.) et sur un crédit inscrit au budget, qui régit la bonne maîtrise des dépenses de la Commune.

**Le choix des fournisseurs se fait en Commission Municipale en fonction du meilleur compromis qualité / prix / prestations et non au « moins disant ».**



Des marchés spécifiques amènent la Commission à faire des auditions, des essais et des demandes d'échantillons.

Le marché intégrera l'engagement « assurance qualité » du fournisseur (qui définit les actions correctives en cas de défaillance de fourniture, ou de prestation) co-signé avec l'acheteur. **Le délit de favoritisme dans le choix est sévèrement réprimé.**

L'application stricte des clauses du contrat doit être suivie y compris la réception / livraison de fournitures, l'exécution d'un service, la réception de travaux voire l'application de pénalités.

Pour télécharger le dossier de consultation des entreprises pour les procédures adaptées et les procédures formalisées, la Ville a retenu la plateforme AWS pour le retrait et/ou la dématérialisation complète de ses procédures d'achat.

Rendez-vous sur le [www.st-quentin-fallavier.fr](http://www.st-quentin-fallavier.fr) rubrique Services pour consulter les marchés publics lancés par la Mairie.

## DISPOSITIF MA RÉNO

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR ISOLER VOTRE LOGEMENT

**L**e dispositif MA RÉNO s'adresse aux propriétaires de logements afin de faciliter leur projet de rénovation énergétique leur permettant ainsi d'améliorer leur confort, d'adapter leur cadre de vie et de diminuer leur facture énergétique. MA RÉNO est le guichet unique de la rénovation sur le territoire de la CAPI.

Pour vous accompagner dans votre projet, MA RÉNO ce sont :

▶ **Des conseillers neutres et indépendants** pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.

▶ **Un appui technique et financier** pour la définition de vos travaux et l'obtention d'aides.

▶ **Des professionnels locaux référencés** pour réaliser vos travaux.

▶ Pour une rénovation globale, vous pouvez **bénéficier d'une subvention allant jusqu'à 7 500€.**

Pour en savoir plus :  
[www.mareno-nordisere.fr](http://www.mareno-nordisere.fr)  
04 74 94 79 99.



### LE SAVIEZ VOUS ?

L'AGEDEN (Association pour une GEstion Durable de l'ENergie) vous accompagne sur toutes les questions concernant les économies d'énergie. Elle propose des rendez-vous au 04 76 23 53 50. Elle organise également des ateliers thématiques (chauffage au bois, témoignage de rénovations, etc.).

▶ Le programme est disponible sur <https://www.ageden38.org>

## PRÉSERVATION DES CHEMINS RURAUX

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION CONCERNANT LES VÉHICULES MOTORISÉS

**L**es chemins ruraux de la Commune et notamment ceux de l'Espace Naturel Sensible (ENS) autour de l'Étang de Fallavier sont interdits aux véhicules motorisés de type quad, motocross, etc.

Les nuisances sonores, la pollution de l'air et de l'eau, les atteintes écologiques et l'érosion du sol entraînées par les engins à moteur constituent des agressions à répétition sur les chemins ruraux et l'environnement.

Ces espaces sont réglementés par l'article R163-6 du Code Forestier. Les risques encourus par les contrevenants sont une amende de 135€ pouvant aller jusqu'à 1 500€ et la saisie du véhicule.

**Ensemble,  
protégeons notre cadre de vie  
et respectons la nature !**



Chemin des Briches



# LANCEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE CAPISÉROIS

TROIS ST-QUENTINOIS VOLONTAIRES SONT ENGAGÉS DANS CE PROJET PARTICIPATIF

**P**our le développement et l'aménagement du territoire sur les dix prochaines années, la CAPI a choisi d'élaborer un projet de territoire participatif qui s'appuie sur différents acteurs :

- ▶ Les **70 conseillers communautaires** de la CAPI
- ▶ Un panel de **40 citoyens** issus des 22 communes membres choisis selon leur représentativité
- ▶ Les **partenaires** de la CAPI présents au sein du Conseil de développement Nord-Isère et d'autres acteurs incontournables.

Impliqués, ces élus, citoyens et partenaires échangent et livrent un travail de réflexion pour **construire ensemble une vision partagée du territoire CAPI** (vie quotidienne, services publics, développement économique et social, mobilités, habitat et environnement). Les citoyens apportent leur regard d'utilisateur en complément de l'expertise collective et transversale des élus.



Les 3 volontaires st-quentinois désignés pour représenter les citoyens de la Commune à la CAPI : Florence Prudhomme, Amandine Ramirez et Grégory Estrems.

## UN PROJET DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Véritable feuille de route, un projet de territoire est le socle fondateur fixant les **principaux enjeux de développement** auxquels un territoire devra répondre en fonction des besoins des habitants, des ressources du territoire, etc.

C'est un **document d'anticipation, de prospective, et de stratégie** qui s'appuie sur un plan d'actions,

traduction opérationnelle à court, moyen et long terme.

Le projet de territoire constitue une base qui est enrichie tout au long des années. C'est en effet un **projet « vivant, évolutif »** qui doit s'adapter à la réalité, aux événements imprévisibles du futur, aux contraintes budgétaires et aux opportunités qui se présentent.

## DES GROUPES PROJETS EN REMPLACEMENT DES COMMISSIONS MUNICIPALES

**S**ur cette nouvelle mandature, le Conseil Municipal dans sa séance du 14 septembre 2020 a créé 8 groupes projets, remplaçant ainsi les commissions.

Les groupes projets, comme le nom le stipule, permettront d'associer les habitants aux projets communaux et de participer à la réflexion des sujets d'intérêt général.

- ▶ Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale, rendez-vous sur :

[www.st-quentin-fallavier.fr](http://www.st-quentin-fallavier.fr)  
rubrique **Vie municipale**

## LES CHRONIQUES DE DAME MÉLISENDE

EXPLOITATION DES MINES DE FER SUR ST-QUENTIN-FALLAVIER AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

**L**e gisement de fer qui se trouve dans le sous-sol de St-Quentin-Fallavier date du Toarcien, une période qui s'étend de -204 à -108 millions d'années. La région était alors sous les eaux, et les sédiments à l'origine du minerai proviennent de l'érosion d'une ancienne chaîne de montagnes. Ces débris chargés en fer ont créé une couche de minerai composée d'environ un tiers d'oxyde de fer (34,3%), de chaux (25,5%), d'acide carbonique (20,2%) et de divers autres éléments.

Les affleurements du gisement de fer ont été initialement exploités en petites carrières à ciel ouvert vers 1840 avant de faire l'objet de concessions autorisant l'exploitation par travaux souterrains à partir de 1843.



Entrée d'une ancienne mine

Trois concessions furent ouvertes sur la commune :

- **Sur la concession de La Fuly**, deux secteurs furent exploités :
  - ▶ **Les sites de VACHER et de CHOLLIER**, au lieu-dit La Fuly
  - ▶ **Le site de Pisserate** dans la vallée des Allinges

- **Sur la concession de St-Quentin-Fallavier**, on notera trois secteurs d'exploitation :

- ▶ **Le site de Fallavier**, à proximité du château
- ▶ **Le site des Moines**
- ▶ **Le site de la Roche** qui a constitué le site principal de production vers 1860

- **Sur la concession de La Verpillière** seuls quelques travaux de recherche furent réalisés en 1843 et en 1847 sans donner lieu à une exploitation du minerai.

En 1852, les concessions de Saint-Quentin-Fallavier sont réunies et passent aux mains de la société Hariel, qui deviendra par la suite la Compagnie Anonyme des Forges de Pont-Evêque. La crise de la métallurgie en 1863 et l'affluence des eaux dans les galeries entraînent la suspension des travaux. L'exploitation redémarre en 1882 sur le secteur de Pisserate et La Fuly, avant de s'arrêter définitivement en 1884.

La production totale de minerai de fer sur la commune, entre 1843 et 1884, a été évaluée à environ 150 000 tonnes et occupait, selon les années et les sites d'exploitation, jusqu'à une centaine d'ouvriers.



©AdobeStock

- ▶ **Pour en savoir plus sur le sujet, la Ville vous invite à découvrir en septembre 2021 aux Dépendances des Allinges une exposition sur les mines de fer.**

## TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les textes reproduits dans cette rubrique sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.



### CONTINUONS D'AGIR POUR SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur pour vous-même, vos familles, vos proches, souhaitons que 2021 soit une année plus sereine et nous permette de retrouver une ambiance conviviale et sociale.

La nouvelle équipe municipale a débuté le mandat dans des circonstances particulières en raison de la Covid, mais nous constatons qu'un important travail a été réalisé par les élus et également le personnel communal que nous remercions.

Nous avons tout mis en œuvre pour garantir la continuité du service public et apporter le soutien nécessaire aux citoyens pour traverser cette crise. Les accueils et services sont restés ouverts, les ateliers seniors, adultes famille, arobase, relais emploi ont été maintenus

en visio-conférence pour permettre de garder un lien social.

Afin de soutenir le protocole sanitaire mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale, 2 masques lavables ont été remis aux 800 collégiens et lycéens, dès la rentrée de septembre, ainsi qu'aux élèves des écoles élémentaires par l'intermédiaire des directeurs d'école de la commune.

La préparation du budget est un temps fort dans la vie d'une commune ce qui détermine l'avenir de la ville. Notre volonté est de mettre en œuvre les projets pour lesquels nous avons été soutenus et vous avez été nombreux à vous inscrire dans les "groupes projets" pour vous investir dans la vie communale.

Les élus sont au plus près de vos préoccupations et peuvent vous recevoir, sur rendez-vous, pour aborder les questions relevant en priorité de leurs délégations.

Afin d'assurer la sécurité de la ville, le Maire et les adjoints assurent, en cas d'urgence seulement et à tour de rôle, un service d'astreinte aux heures de fermeture de la Mairie, les week-ends et jours fériés secondés par les agents des services techniques. Nous sommes en lien avec les services du Département, de secours et tous les gestionnaires de réseau. Notre devoir est d'assurer la sécurité de nos citoyens.

Poursuivons nos efforts pour la santé de tous.

A. LIGONNET ET M. GAGET

### ENSEMBLE POUR UN NOUVEL ÉLAN

Ensemble Pour un Nouvel Elan vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

En cette période de vœux, je prends la résolution de proposer et défendre des projets qui amélioreront la qualité de vie des citoyens et je m'engage à soutenir toutes les initiatives -individuelles ou collectives- qui auront pour ambition de recréer du lien social.

Le groupe Ensemble Pour un Nouvel Elan fera tout ce qui est en son pouvoir pour que notre commune redevienne

une ville où il fait bon vivre.

EPNE38070@GMAIL.COM

# STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT, C'EST ASSURER UN CADRE DE VIE AGRÉABLE POUR TOUS

Les dépôts sauvages de déchets constituent une nuisance très importante. Ils ont des effets directs tant sur la qualité de vie des habitants (par la dégradation des paysages et du cadre de vie) que sur l'environnement et la santé publique (pollution des sols et des cours d'eau, multiplication des gîtes larvaires, etc.).

En lien avec la démarche éco-responsable engagée par la Ville, des infrastructures et des espaces dédiés pour faciliter le tri de vos

déchets sont à votre disposition afin de maintenir la propreté de la commune et garantir l'hygiène et la sécurité de tous.



Ramassage de déchets sauvages

## FOCUS SUR



Sur l'année 2020, le service voirie de la Commune a ramassé **9 bennes de déchets de 30 m<sup>3</sup>** ce qui correspond à environ **40 tonnes de rebuts** déposés sur la voirie pour un coût d'enlèvement de **4 553 €**

### RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La Ville propose un **service de ramassage à domicile des objets volumineux**, tous les 1<sup>ers</sup> jeudis de chaque mois.

Les personnes désirant en bénéficier doivent au préalable contacter les Services Techniques Municipaux :

- ▶ au 04 74 94 96 98
- ▶ via le formulaire sur le [www.st-quentin-fallavier.fr](http://www.st-quentin-fallavier.fr) onglet services / rubrique Développement Durable

Pour faciliter le chargement, il est demandé aux St-Quentinois de déposer les objets devant leur porte la veille du ramassage des encombrants.

▶ **Ne sortez pas vos objets sur la chaussée sans avoir au préalable reçu une confirmation de la Mairie.**

### L'ABANDON DE DÉCHETS SUR LE DOMAINE PUBLIC EST PASSIBLE D'UNE AMENDE !

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté municipal, vous encourez une amende allant de 68 € à 1 500 €.

### DÉCHETTERIE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER

Jours et heures d'ouverture (en fonctionnement normal)

- ▶ Lundi : 14h - 19h
- ▶ Mardi : fermé
- ▶ Mercredi : 14h - 19h
- ▶ Jeudi : 14h - 19h (professionnels uniquement)
- ▶ Vendredi : 14h à 19h
- ▶ Samedi : 8h - 12h / 14h - 18h

Suite à la modernisation du contrôle d'accès en déchetterie, l'inscription se fait directement en ligne sur une plateforme dédiée. Chaque compte usagers a 36 droits d'accès gratuits par an (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre). Rendez-vous sur le [www.smnd.fr](http://www.smnd.fr)

**Lutter contre les dépôts sauvages c'est aussi donner la possibilité aux habitants d'agir en tant que citoyens responsables par des signalements**

▶ Vous pouvez alerter la Mairie en signalant un dépôt sauvage par l'envoi d'une photo et de sa géolocalisation par courriel : [techniques@sqf38.fr](mailto:techniques@sqf38.fr)

▶ Ou si vous êtes témoin, par une déclaration auprès de la Police Municipale ou de la Gendarmerie.